

**Conseil de laboratoire de l'IRHiS
du 27 septembre 2016**

Présents :

Enseignants-chercheurs et chercheurs : Sylvie Aprile, Gil Bartholeyns, Laurent Brassart, Frédéric Chappey, Manuel Charpy, Matthieu de Oliveira, Esther Dehoux, Catherine Denys, Gabriel Galvez-Behar, Élodie Lecuppre-Desjardin, Anne-Marie Legaré, Charles Mériaux, Stéphane Michonneau, Isabelle Paresys, Marie-Chang-Ming Peng, Isabelle Surun, Béatrice Touchelay

Doctorants : Benoit Carré

ITA : Christine Aubry

Excusés : Delphine Chambon, Claire Chatelain (pp), Carole Christen (pp), Jean de Préneuf (pp), Erika Dupont, Florence Tamagne, Béatrice Touchelay (pp), Kevin Troch

(pp : par procuration)

Ordre du jour

- 1- Informations diverses
- 2- Approbation du compte rendu du conseil du 7 septembre 2016
- 3- Les postes « Université »
- 4- Accueil de nouveaux associés
- 5- Questions diverses

1- INFORMATIONS DIVERSES

- Accueil d'un chercheur CNRS

S. Aprile rappelle la demande faite par Christopher Fletcher, chargé de recherche CNRS, de se rattacher officiellement à l'IRHiS. Il vient du LaMOP (UMR 8589), il est historien médiéviste, spécialisé dans l'histoire du genre, de la culture politique, des îles britanniques et de l'Europe du nord à la fin du Moyen Âge (ci-joint son *curriculum vitae*).

Nous lui avons déjà fait faire un tour des locaux, présenté certains d'entre vous et lui avons donné les clés du bureau des chercheurs CNRS. Habitant Lille, il sera souvent présent dans nos murs.

- Nouvel arrêté fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme

S. Aprile rappelle le mail qui a été envoyé 15 septembre – avec un rappel le 26 septembre – de lui faire remonter les propositions de chacun concernant la constitution et mise en place des Comités de suivi. Peu de personnes ont réagi – elle remercie ceux qui l'ont fait –. Elle fera remonter les propositions à C. Maignant pour alimenter les discussions et décisions qui seront prises par le conseil de l'École doctorale du 3 octobre prochain.

Les comités de suivi mis en place l'année dernière doivent être revus puisque les directeurs(trices) de thèse en sont exclus. Les critères de constitution et de composition des comités sont définis d'une part par l'arrêté du 25 mai 2016 (pour les grandes lignes) et d'autre part par le Conseil de l'École doctorale de lundi (pour les détails). B. Carré nous informe qu'une réunion doit se tenir sur ce sujet à l'École doctorale avec les représentants des doctorants des autres laboratoires.

- Nouveau décret sur la rémunération des doctorants allocataires exerçant une activité d'enseignement

S. Aprile informe qu'un nouveau décret concernant l'activité complémentaire d'enseignement doctorants allocataires et notamment sur leur rémunération est sorti en août dernier.

Pour les services d'enseignement, cette durée est traduite en heures d'enseignement, avec un service correspondant au tiers du service de référence des enseignants-chercheurs, soit 64 h de TD/TP ou 42,66 h de cours, ou toute combinaison équivalente. L'allocataire ne serait plus considéré comme un moniteur d'enseignement supérieur, dont l'augmentation de l'indice de rémunération est annoncée, mais comme un vacataire, dont le taux de rémunération est inférieur au précédent.

2- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 7 SEPTEMBRE 2016

S. Aprile demande aux membres présents s'ils ont des remarques à faire sur le compte rendu du 7 septembre dernier reçu par courriel le 18 septembre. Le conseil l'adopte à l'unanimité.

3- LES POSTES « UNIVERSITE »

Au conseil du 7 septembre, S. Aprile avait présenté les postes qui étaient vacants, à savoir :

- * MCF Histoire de l'Art (Sciences et cultures visuelles)
- * MCF Histoire médiévale
- * MCF Histoire médiévale
- * MCF Histoire Moderne
- * MCF Histoire contemporaine (IUT)
- * MCF Histoire de l'Art médiéval

La discussion s'engage sur les intitulés et profils proposés, notamment lors du conseil de l'UFR SHAP le 22 septembre dernier :

* MCF Histoire Moderne : C. Denys propose « 1^{ère} modernité » et un rattachement à l'axe 3 « Guerre »

* MCF Histoire contemporaine IUT : S. Aprile rappelle que le COS devra être mixte (L3-IUT), que l'IUT dont elle attend la réaction s'oriente vers un intitulé « Histoire sociale 20^e siècle ».

* MCF Histoire de l'Art : A.-M. Legaré informe le conseil sur l'intitulé du poste => « Histoire de l'Art Moyen Âge » avec ciblage pour tout ce qui est « Arts figurés » et visuels et lit le détail du profil pour lequel il lui est suggéré de ne pas indiquer le détail des forces de la section « Histoire de l'Art » qui serait préjudiciable. Il lui est également suggéré d'afficher une complémentarité avec les *Cultures Visuelles*.

* MCF Histoire médiévale (2) : É. Lecuppre-Desjardin fait part, suite à la réunion de sous-section, des deux propositions d'intitulés de postes :

- MCF « Histoire et cultures du Moyen Âge (5^e-15^e) » : accent mis sur la culture matérielle médiévale ; rattachement à l'axe 1 ; Occident ; demande de connaissance de l'archéologie médiévale (travail avec le Learning Center thématique : Archéologie).

- MCF « Histoire médiévale » : mondes nordiques, époque médiévale (Scandinavie, Îles britanniques) ; liaison avec le projet « RIM-Nord ».

La discussion s'ouvre sur la filière, le vivier, sur la nécessité d'introduire la notion d'archéologie. C. Denys précise qu'il sera difficile de soutenir les deux postes et demande qu'on établisse une priorité. G. Galvez-Behar propose une extension de la zone géographique à l'Europe du Nord-Ouest. I. Paresys pose la question de l'enseignement et demande si l'UFR a bien 2 x 192 h à proposer à ces futurs enseignants-chercheurs.

É. Lecuppre-Desjardin précise qu'il y a une demande de la part des étudiants pour l'archéologie médiévale et donc des heures potentielles, que le profil peut être aussi plus orienté « Islam » ; un profil dédié a été discuté en sous-section et il est prêt.

* MCF Histoire de l'Art (SCV) : S. Aprile informe le conseil qu'il y a eu plusieurs réunions entre l'UFR SHAP et l'unité, entre la Présidente de Lille-SHS, l'UFR SHAP et l'unité au cours desquelles a été évoquée, notamment, la transformation de ce poste MCF en PR. La Présidente n'est pas hostile mais elle a soulevé la question du vivier et surtout que cette transformation a un coût non négligeable en masse salariale. La discussion s'engage et S. Aprile indique que tous les échanges conduisent à réexaminer cette transformation : un poste MCF serait sans doute plus aisé à pourvoir car le vivier PR reste très étroit, ce que confirme G. Bartholeyns. S. Aprile précise qu'un MCF peut prendre la co-direction d'une thèse. G. Galvez-Behar s'inquiète de ce que, 8 ans après le lancement de cette thématique, il n'y ait toujours pas de vivier de PR et se demande s'il ne serait pas plus pertinent de se désengager purement et simplement.

La discussion en vient à l'intitulé et au profil de ce poste et à son périmètre CNU. L'ouvre-t-on en 21^e, en 22^e, en 21-22^e, à une autre section comme celle d'esthétique... ? Il est rappelé que l'on peut postuler

sur un poste sans avoir été qualifié par la section CNU correspondante. Ceci pose néanmoins toujours la question du service d'enseignement.

S. Aprile affirme qu'il faut que le poste soit fléché SCV, qu'il faudra être vigilant à la constitution du COS et que la mission doit être avant tout SCV. Elle propose que le profil soit rédigé collégalement.

E. Dehoux rédige, sous la dictée des membres du conseil et notamment celle de G. Bartholeyns (MCF Cultures visuelles). Ci-après les éléments primordiaux au profil :

Profil MCF Cultures visuelles

Recherche : Le candidat recruté sera spécialiste des Cultures Visuelles et inscrira ses recherches dans l'axe 1 de l'IRHiS. Il coordonnera les activités scientifiques et administratives du pôle SCV et s'engagera à y développer l'interdisciplinarité. Il travaillera en relation avec les psychologues et les informaticiens (SCALAB et CRISTAL) dans le cadre de l'Imaginarium-Tourcoing. Il s'engagera à développer le montage de projets et à s'investir dans le CPER MAUVE.

Cultures visuelles : intérêt pour tous les types d'images et, au-delà, des (à développer)

Historien ou historien de l'art

22^e section

Enseignement : principalement en Histoire de l'art moderne

S. Aprile rappelle les enjeux du SCV :

- 2 départs de chercheurs (D. Dubuisson, S. Raux) ; 3 départs au 31 décembre 2016 (les contractuels-BIATS que sont I. Decobecq, C. Picard-Limpens, D. Togbé) ; fin de l'ANR post-doc *Visuall* de Mathias Blanc, fin des programmes financés.

- Le CNRS (Déléguée Régionale et Direction Scientifique-INSHS) et l'Université (Présidence) sont très inquiets. Ils souhaitent que l'IRHiS reste porteur et garant de l'interdisciplinarité. Il faut redéfinir la place des SHS au sein du SCV, il faut relancer des projets financés.

S. Aprile ajoute qu'elle a soumis une proposition à F. Boudjaaba, à Mme Paillous, sur laquelle elle a longuement réfléchi et qu'elle soumet au conseil. Il est urgent, important de s'emparer de ce dossier, de le comprendre, d'aller aux réunions, de changer certaines pratiques. Il faut redéfinir les tâches et missions qu'avait S. Raux, les ingénieurs de recherche à l'Imaginarium-Tourcoing et relancer des projets.

S. Aprile propose donc de prendre en charge ce dossier mais, pour le mener à bien, elle ne peut rester à la direction de l'unité. La fonction de directeur d'une unité est lourde, même si l'équipe administrative – actuellement réduite – est d'un rare dévouement, et il faudra créer des chargés de mission pour décharger le directeur de certains dossiers. Elle ajoute qu'elle souhaitait après cinq années passées à la direction, mettre fin à ses fonctions à la rentrée 2017-2018, à mi-parcours du contrat quinquennal afin de permettre au prochain directeur de prendre en main l'unité avant la période du bilan.

- Se pose le problème de sa succession. Elle a demandé à M. de Oliveira, directeur-adjoint, de prendre la direction de l'unité. Il y réfléchit mais il souhaite, avant tout, soutenir son HDR, ce n'est donc pas le bon moment. S'il acceptait, S. Aprile propose qu'il devienne le directeur et elle resterait provisoirement directrice-adjointe chargée du dossier SCV avec la décharge afférente (48 h) et ce jusqu'à l'élection du MCF pour lequel serait ouvert le poste MCF *Sciences et Cultures du Visuel*.

- Avant tout, S. Aprile doit soumettre ce scénario à la Présidente de Lille-SHS et à Y. Coello, SCALAB, autre partenaire du SCV et au comité de pilotage du SCV.

G. Galvez-Behar demande à ce que ce soit le futur MCF qui prenne en charge le SCV avec la même décharge de 48 h. S. Aprile rappelle qu'il y a au moins trois tâches tout aussi importantes les unes que les autres : l'axe Recherche ; les programmes avec montage et quête de financement ; la gestion du site de Tourcoing.

S. Aprile et Ch. Mériaux rappellent que les demandes définitives de postes doivent être remontées à la DRH et à la DRED pour le 14 octobre prochain.

G. Galvez-Behar s'inquiète également de ce qu'il ne soit pas prévu d'élections pour pouvoir au remplacement de la directrice et considère que les PR membres de l'IRHiS doivent prendre leurs responsabilités et se porter candidat à la direction. Sylvie Aprile répond que son départ donnera lieu, bien entendu, à un appel à candidatures et remercie Gabriel Galvez-Behar pour ce rappel de la nécessité d'un partage des responsabilités même si celles-ci ne sont pas ou peu prises en compte dans les évolutions de carrière.

4- ACCUEIL DE NOUVEAUX ASSOCIES

Les membres du conseil ayant reçu le *curriculum vitae* d'Hélène Serre de Talhouët, docteur depuis 2015 (ci-joint). Sylvie Aprile demande s'ils ont des objections à sa demande d'être associée à l'IRHiS.

Le conseil l'accepte à l'unanimité.

5- QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

PROCHAIN CONSEIL D'UNITÉ :
un doodle est lancé le 1^{er} octobre 2016
ordre du jour : à déterminer